

Laurent Lessard parle-t-il vraiment français?

4 avril 2013 09h15 | [Antoine Robitaille](#) | [Mots et maux de la politique](#) | Le Devoir

Photo: Laurent Lessard en action. <http://www.ledevoir.com/opinion/blogues/mots-et-maux-de-la-politique/374844/laurent-lessard-parle-t-il-vraiment-francais>

La directive du gouvernement Marois selon laquelle les ministres du Québec doivent utiliser le français dans les communications officielles lors de rencontres intergouvernementales a soulevé bien des questions, mercredi. Pourtant, rien de plus normal : un gouvernement s'exprime dans sa langue officielle.

Même l'ami de ce carnet, Laurent Lessard, a soutenu que c'est ce qu'il faisait lorsqu'il était ministre. L'ennui, c'est qu'on se demande si le député libéral de Lotbinière-Frontenac et whip en chef de l'opposition officielle s'exprime vraiment dans la langue de Molière ou plutôt dans un idiome étrange dérivé du français, forgé par son cerveau et compréhensible par lui seul.



Jugez-en par vous même : «*Ce matin aussi, on a appris que **des actions seraient mises en place dans le cadre de ce plan**, à part la commission. En fait, c'est un porte-à-faux pour s'isoler, puis il pourrait apparemment aller parler français dans les autres provinces canadiennes. Je ne sais pas s'il n'a pas été déjà à des conférences fédérales-provinciales. En passant, si c'est fédéral-provincial, c'est parce que c'est des compétences partagées; deuxièmement, à toutes les fois que je suis allé dans chacune des provinces, comme tous les ministres québécois, il y a un système qui est en place justement pour faire l'interprétation. Je me suis toujours adressé en français pour être sûr que les mots que je choisisais engageaient le gouvernement du Québec correctement, selon la langue, ma langue de compréhension, et il y a un service de traduction partout, même quand on est en ligne,*

même quand on est téléphoniquement. Je pense que c'est la première règle et ça a toujours été appliqué. Alors donc, je ne sais pas où est-ce qu'il s'en va avec ça. Je pense que peut-être il vient de l'apprendre lui-même comment ça se passe. On déplore donc cette attitude qui clairement cherche l'affrontement.»

Vous avez bien lu : «**Je me suis toujours adressé en français pour être sûr que les mots que je choisisais engageaient le gouvernement du Québec correctement.**»

Puis, M. Lessard a émis des sons s'apparentant à des phrases françaises en réponse à des questions sur le financement du parti auquel il appartient, le Parti libéral. [Le Directeur général des élections croit en effet que le PLQ pourrait avoir reçu quelque 7,3 millions de dollars en dons illégaux](#), liés à l'usage de prête-noms, entre 2006 et 2011. (Le PQ n'est pas en reste, avec 2 millions de dons suspects.)

D'abord, M. Lessard a aligné les mots suivants : «*S'il y a lieu, on poser des questions appropriées le moment venu. Mais honnêtement, ça ne peut pas profiter à aucun des partis le fait que quelqu'un ait trompé la loi.*»

Rappelons que [M. Lessard est notaire, donc juriste](#).

Malgré tout, il emploie cette expression étrange : «*trompé la loi*»...

Les journalistes, tenaces, ont tenté d'en savoir plus. M. Lessard a répondu : «*Vous voyez, historiquement le Parti libéral a toujours levé du financement. On demande aux gens de respecter la loi lorsqu'ils le font. Si, après une commission d'enquête ou un examen du Directeur général des élections plus approfondi – parce qu'il l'a fait à maintes reprises –, à toutes les fois, s'il y a eu des montants qui n'étaient corrects, le parti a remboursé. Mais là, il va plus loin, suite à la commission d'enquête, et là il doit repousser son analyse lui-même parce que ses premières analyses disaient que c'est correct; deuxième analyse, il devait voir comment les gens ont pu tricher ou contrevenir à la loi, et, si c'est le cas, bien, nous autres, on dit: **On ne peut pas s'enrichir avec ça.***»



Chose certaine, ces lessarderies n'enrichissent pas la langue et encore moins la pensée.